

DELIBERATION

DU BUREAU SYNDICAL

Jeudi 14 novembre 2024

Date convocation : 04 novembre 2024

Le Bureau Syndical, légalement convoqué, au siège du SMICTOM du Sud Est, 28 rue Pierre et Marie Curie à VITRE, le jeudi 14 novembre Deux mille vingt-quatre à douze heures quinze, sous la présidence de M. STEPHAN, Président.

Nombre de membres :	10	Nombre de membres présents :	7
Quorum :	6	Nombre de pouvoirs :	0
Nombre de votants :	7		

Etaient Présents : M. STEPHAN, **Président**,
M. Melaine MORIN, M. Patrick ROBERT, Mickaël LEFEUVRE,
Mme Isabelle CEZE, M. Claude CAILLEAU, M. Allain TESSIER,
M. Christian SORIEUX, **Vice-présidents**,

Etaient absents excusés : Mme Isabelle DUSSOUS, Mme Marielle MURET-BAUDOIN,
M. Christian SORIEUX, **Vice-présidents**,

Assistaient également à la réunion :

M. Pierre-Yves BOCANDÉ, **Directeur SMICTOM Sud Est 35**,
Mme Christèle MERHAND, **Directrice adjointe**,

BUREAU SYNDICAL DU 14 NOVEMBRE 2024

DELIBERATION n°18 - BS 2024

(1.1 Marchés publics)

OBJET : DECHETERIE : Marché d'acquisition de véhicules électriques pour les besoins du service

Le Président expose :

Vu le Budget 2024,

Le syndicat a besoin de procéder au renouvellement de deux véhicules de service. Le bureau syndical s'étant positionné en faveur d'une l'acquisition de deux véhicules électriques lors du Bureau syndical du Mardi 28 mai dernier, le syndicat a sollicité plusieurs concessionnaires pour l'acquisition :

- D'un véhicule type citadine,
- D'un véhicule utilitaire.

Quatre offres sont proposées pour le véhicule type citadine et cinq offres pour le véhicule utilitaire.

Trois prestataires ont également été sollicités pour l'installation de deux bornes de recharge 7KW et la réalisation des travaux de VRD dédiés.

LE PRESIDENT DEMANDE AUX MEMBRES DU BUREAU DE SE POSITIONNER SUR LES MODELES RETENUS

**Au vu des éléments présentés et après en avoir délibéré,
Le BUREAU SYNDICAL, à l'unanimité des membres présents, décide :**

- **Décide de retenir un véhicule Renault 5 et un véhicule Renault Trafic**
- **Décide de retenir les offres proposées par Renault Vitré- Guilmault SAS intégrant la fourniture des bornes de recharge, offres techniquement et financièrement les plus adaptées, pour un montant global estimé à 55 280.18 € H.T,**
- **D'autoriser le Président à signer tous documents se rapportant à ces acquisitions.**

Nombre de votants : 7
Nombre de voix pour : 7
Abstentions : 0
Contre : 0

**Pour extrait conforme,
Le Président,**

Christian STEPHAN.

